

**Date du séminaire :**

Le vendredi 8 octobre 2010 de 12h45 à 13h45  
(sandwichs non compris)

**Lieu du séminaire :**

Salle Tavenas  
102 avenue Pasteur  
L-2311 Luxembourg

**Inscriptions obligatoires :**

- Inscriptions par email à l'adresse suivante :  
[dfef-colloques@uni.lu](mailto:dfef-colloques@uni.lu) (nom, prénom, institution)
- Séminaire gratuit

**Renseignements :**

Contact : Armelle Arnould  
Tel : +352 46 66 44 6619

## Séminaire de midi

# L'influence de la jurisprudence de la Cour de justice sur le droit fiscal français en matière d'impôts directs

*Par Daniel Gutmann,*  
Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université  
Paris-1)

**Vendredi 8 octobre 2010  
12h45 – 13h45**

## **Fonctionnement du Séminaire de travail de midi**

Ce séminaire de recherche est destiné à rassembler les chercheurs en droit intéressés à débattre des dernières recherches et des travaux en cours.

### **Le déroulement :**

- Les réunions auront lieu pendant le déjeuner (12.45 heures - pas plus tard que 14 heures dans la salle de réunion du Bâtiment Souper, 148, Av de la Faïencerie) accompagnée de sandwiches et de boissons offerts par l'Université pour l'ensemble des participants.
- Une personne fera une présentation de 30 minutes, qui sera suivie par des échanges avec les participants.
- Les réunions se tiendront plusieurs fois par semestre. A chaque fois, la personne en charge de la présentation exposera un travail de recherche récent ou en cours. Les participants s'attacheront à entamer un véritable débat enrichi à travers leurs expériences et domaines de spécialités variés.

### **Les présentateurs :**

- Les présentateurs seront invités soit parmi des personnes travaillant à Luxembourg soit parmi des visiteurs extérieurs. L'élément essentiel est le croisement des recherches en cours et des potentiels afin de déboucher sur des débats intéressants.
- Des suggestions de présentateurs peuvent être envoyées au Professeur Matthew Happold ([matthew.happold@uni.lu](mailto:matthew.happold@uni.lu)).

### **L'objectif :**

- L'objectif est de parvenir à une discussion animée et fructueuse à la fois pour le présentateur et pour les participants. Cela promouvra une culture de l'échange des idées et des approches juridiques à l'Université et au Luxembourg en général.

### **Information générale :**

- Le programme des réunions et des invitations sera distribué à tous les chercheurs du Luxembourg potentiellement intéressés.
- Les langues des réunions sont le français, l'anglais et l'allemand. Le programme envoyé aux intéressés indiquera la langue choisie par le présentateur lors de la réunion. Les commentaires sont les bienvenus, et ce dans la langue choisie par le présentateur ou les autres langues.

## **Sujet**

# **“L'influence de la jurisprudence de la Cour de justice sur le droit fiscal français en matière d'impôts directs”**

« L'exposé se propose de retracer les principaux effets produits par la jurisprudence de la Cour sur le droit fiscal français. De nombreuses réformes ont en effet été entreprises pour répondre aux arrêts de la Cour, manifestant ainsi le rôle fondamental désormais joué par le droit de l'UE. Toutefois, il est également intéressant de constater que certains arrêts fondamentaux de la Cour de justice, concernant notamment la fiscalité des groupes ou l'imposition des revenus des non-résidents, n'ont donné lieu à aucune réaction de la part de l'administration et du législateur, laissant ainsi subsister une certaine insécurité juridique. Il arrive également que l'administration soutienne des positions dont la compatibilité avec le droit de l'UE est douteuse. Il s'agit donc de dresser un bilan de la situation et de s'interroger sur les moyens d'améliorer la pénétration du droit de l'UE dans la pratique interne. »

## **Biographie**

Daniel Gutmann

Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris-1) depuis 2000 ; of-counsel au cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre ; expert fiscal près le Fonds monétaire international.

Auteur de nombreux articles de droit fiscal interne, international et communautaire et d'un ouvrage intitulé "Droit fiscal des affaires" (Lextenso Editions, coll. Domat droit privé, 2010).